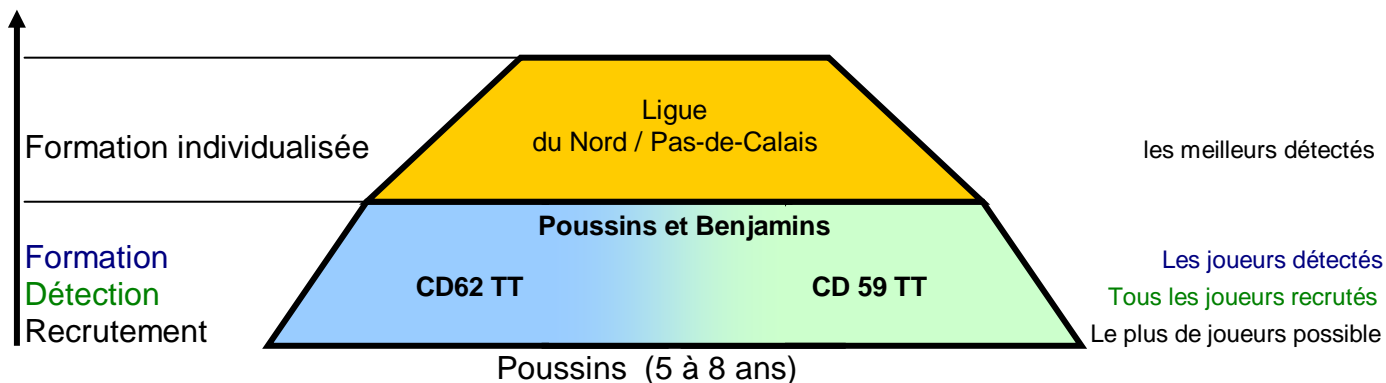


Application du Parcours d'Excellence Sportive de la Ligue du Nord/Pas-de-Calais dans le département du Pas-de-Calais

Dans le cadre du P.E.S. de la Ligue du Nord/Pas-de-Calais de Tennis de Table, Les Comités départementaux sont chargés de :

- Recruter des très jeunes joueurs (Baby-Ping)
- Détecter parmi ces très jeunes joueurs
- Former les joueurs détectés



Le recrutement :

- Former des entraîneurs au « Baby-ping »
 - o => Assises régionales du 19 juin 2010 consacrées au sujet
 - o => Formation spécifique organisée début 2011 dans la Ligue
- Inciter les clubs à mener des actions « Baby-ping »
 - o => Offrir des kits « Baby-ping »

La détection :

- organiser dans chaque département 2 journées de détection par saison (une au cours de chaque phase)
- Organiser une journée régionale pour les Poussins détectés dans les départements
- Organiser dans chaque département une compétition spécifique pour les poussins

La formation :

Préambule : un joueur détecté de la catégorie poussin doit pouvoir s'entraîner 6 à 8 heures par semaine (CD/Ligue/Club).

- Mettre en place des dispositifs par secteur pour assurer un entraînement hebdomadaire de 4 heures (Comité) (2 heures le mercredi matin et 2 heures le samedi matin).
- Mettre en place des stages inter départementaux (vacances scolaires)
 - o Pour les Poussins : 3 jours de préférence en internat
 - o Pour les Benjamins : 4 jours obligatoirement en internat
- Le club doit assumer au minimum le même volume horaire (4 heures hebdomadaires)

La coordination de ces dispositifs est de la compétence conjointe des commissions techniques départementales, sous la responsabilité du C.T.F. de la Ligue du Nord/Pas-de-Calais.